



Des CEE pour les entreprises, des euros pour les particuliers

Cette année, le groupe Vos Travaux Éco, spécialisé dans le conseil en économies d'énergie, a créé PrimesEnergie.fr, site internet dédié à l'accompagnement des particuliers dans le financement de leurs travaux d'économies d'énergie en s'appuyant sur le mécanisme des CEE. Le concept est assez simple : le particulier fait sa demande de primes énergie avant le début de ses travaux, vérifie s'ils sont éligibles, fait réaliser ses travaux par l'artisan de son choix, envoie la facture à PrimesEnergie.fr et reçoit son paiement sous quatre semaines en euros. PrimesEnergie.fr joue le rôle d'intermédiaire entre les particuliers et un obligé, Avia Picoty SA, distributeur de carburant, avec lequel il est lié dans le cadre d'un partenariat.

Bientôt une table ronde sur la rénovation énergétique

En septembre 2012, Philippe Pelletier, avocat et ancien président du Plan Bâtiment Grenelle, s'est vu confier la présidence du Plan bâtiment durable par Delphine Batho, ministre de l'Écologie, et Cécile Duflot, ministre du Logement. Cette dernière vient d'annoncer l'organisation d'une table ronde nationale pour définir les principales mesures du plan de rénovation énergétique des bâtiments dans les prochaines semaines. Le Plan bâtiment durable est chargé de préparer cette table ronde et vient donc de lancer des groupes de travail à même de faire émerger rapidement des propositions d'actions. Philippe Pelletier a tenu à rappeler l'importance de l'accompagnement de la demande des ménages, de la sécurisation de la demande des maîtres d'ouvrage et de la consolidation de la filière bâtiment pour une réussite complète du programme. Il s'est notamment ému de la période d'incertitudes que connaît le programme FEE Bat qui, en l'état, s'achève le 31 décembre 2012, mais que toute la profession souhaite voir perdurer. Aux dernières informations, EDF, qui finance FEE Bat, est encore en discussion avec les pouvoirs publics pour trouver une solution afin de poursuivre le financement une année de plus.

Développement du réseau de transport d'électricité

Le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, RTE, a rendu public fin novembre la nouvelle édition du projet de schéma décennal de développement du réseau de transport d'électricité. Pour les trois prochaines années, le plan de développement prévoit la création de 63 liaisons souterraines, soit 700 km, pour un total de 73 lignes électriques. Au total, RTE entend investir 1,5 milliard d'euros par an pour le développement du réseau mais aussi le renouvellement et l'amélioration de la résistance mécanique des ouvrages pour renforcer la sécurité d'alimentation. La vision à dix ans montre la nécessaire



adaptation du réseau à la mutation du paysage énergétique. Les nouvelles infrastructures iront de centaines de nouvelles routes en courant continu à 1 000 à 2 000 km de renforcement de réseau électrique existant en passant par 400 km de liaisons souterraines 400 à 225 000 volts, 15 à 20 postes d'aiguillage et de transformation 400 000 volts. Cela représente un investissement de 15 milliards d'euros d'ici 2020. À l'horizon 2030, la prospective est plus complexe car elle dépend du mix énergétique français mais les investissements nécessaires seront compris entre 35 et 50 milliards d'euros selon les scénarios.